

N/REF : 7/04/2026 11H00 C:011540 I:19162

V/Appel du Mardi 07/04/2026 a 11H00

IMMEUBLE : BRETAGNE
15 RUE ANNE DE BRETAGNE
35830 BETTON

TAILBOT CLAUDINE

**15 RUE ANNE DE BRETAGNE
35830 BETTON**

Rennes, le

10 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 15 RUE ANNE DE BRETAGNE - MME TAILBOT CLAUDINE
SUR PLACE SON VOISIN 02 99 55 98 07 - RDV AU N°9 DE LA RUE

MOTIF : DÉBOUCHAGE REGARD AU NIVEAU DE LA CAVE

Donneur d'ordre : Mme C. TAILBOT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 07/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE REGARD AU NIVEAU DE LA CAVE
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT CHEQUE - 190€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Débouchage Particulier	1	172,73	172,73
	TOTAL H.T.			172,73
	T.V.A. a 10,00%			17,27
	TOTAL T.T.C.En EURO			190,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.